
Extrait du registre des
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 16

Mme Manon ATHENOUR, M. Roland BERNARD, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Laurent DAUMARK, Mme Emilie DROUHOT, M. Fabien FERRARO, M. Frédéric GAILLAND, M. Dominique GOURY, M. Mickaël GAUME, M. Jean-Marie GUEYDAN, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Virginie LE TOUMELIN, M. Bruno SEBBAN.

Etaient absents : 2

Mme Aurélie DESSEIN, Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 1

Mme Marie FESTA ayant donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle CHAIX.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Décision modificative n°1 – Budget général

Monsieur le Maire

Rappelle que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 février 2025 portant vote du budget primitif afférent à l'exercice 2025,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements du budget général (M57) de la commune sur l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Autoriser la décision modificative suivante :

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
Dépense	Fonctionnement	012	6413		Personnel non titulaire	120 000,00	
Dépense	Fonctionnement	65	65888		Autres charges diverses	5 000,00	
Dépense	Fonctionnement	67	673		Titres annulés (sur exercice antérieur)	2 000,00	
Dépense	Fonctionnement	014	7391111		Degrèvement de TF - Jeunes agriculteurs	10 000,00	
Recette	Fonctionnement	731	73123		Taxe com. addit / droits mutation		20 000,00
Dépense	Fonctionnement	023	*		Virement à la section d'investissement	-117 000,00	
Section de fonctionnement						20 000,00	20 000,00
Dépense	Investissement	021	*		Virement à la section d'investissement		-117 000,00
Recette	Investissement	024	*		Produits de cession		117 000,00
Section d'investissement						0,00	0,00
Total des sections						20 000,00	20 000,00

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres représentés :	1	Contre :	1

Transmis en Préfecture le :

Affiché ou publié le : **05 DEC. 2025**

Ainsi fait et délibéré le 27 novembre 2025
Pour copie conforme

Le Maire



Laurent DAUMARK